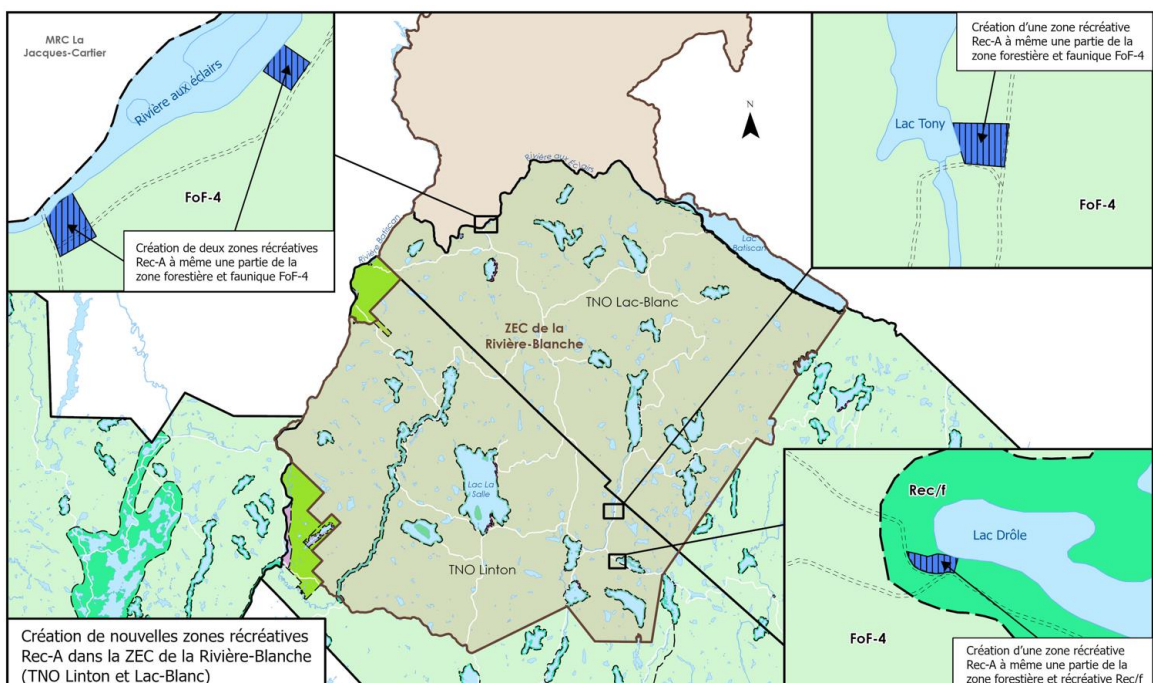


AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE RELATIVE À UNE MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS DE LA MRC DE PORTNEUF

Avis public est par les présentes donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 18 février dernier, le conseil de la MRC de Portneuf a procédé à l'adoption d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage (numéro 362) des territoires non organisés de la MRC de Portneuf. Ce projet de règlement vise la création de nouvelles zones récréatives au plan de zonage afin de circonscrire les endroits où seront implantés les sites réservés pour les fourgonnettes de camping que la Zec de la Rivière-Blanche prévoit introduire à son offre récréative comme nouvelle activité de séjour. Le projet de règlement vient plus particulièrement localiser et délimiter les lieux où cette formule de camping sera pratiquée dans la partie du territoire de la Zec de la Rivière-Blanche qui est incluse dans les limites des TNO de la MRC de Portneuf. Les zones concernées par ce projet de règlement sont illustrées sur le croquis ci-bas.



2. Une assemblée publique de consultation portant sur ledit projet de règlement se tiendra à la date et au lieu suivants :

Mercredi, le 18 mars 2026 à 18 h 30
Préfecture de Portneuf (salle Saint-Laurent)
185, route 138
Cap-Santé (Québec)

3. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et le conseil de la MRC entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer. Une copie de ce projet de règlement de modification est disponible pour consultation sur le site Internet de la MRC de Portneuf, à l'adresse suivante : **[www.portneuf.ca/La MRC/Règlements et politiques](http://www.portneuf.ca/La_MRC/Règlements_et_politiques)** ainsi qu'au bureau de la MRC situé au 185, route 138 à Cap-Santé, pendant les heures régulières d'ouverture.
4. Ce projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 20 FÉVRIER 2026.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et
greffière-trésorière